

# L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande

Paul STRUYE (†)

---

Paragraphe inédits, publiés en annexe à l'article de José GOTOVITCH :  
*L'opinion et le Roi, 1940-1914*

★

## 1. L'opinion publique en Belgique après sept mois d'occupation, 15 décembre 1940, pp. 9-11 (1)

Dans sa quasi unanimité, le pays demeure fermement rallié autour du Roi. Le sentiment général que certains expriment avec exaltation (« il faut suivre aveuglément le Roi »), d'autres avec résignation (« La Dynastie est la seule carte qui nous reste »), mais la plupart avec une conviction raisonnée est que seul le Roi peut maintenir et galvaniser l'unité et la cohésion nationale.

L'attitude prise par le Souverain sur le plan militaire n'est plus, à de négligeables exceptions près, discutée par personne.

L'unanimité n'est pas aussi complète en ce qui concerne son attitude politique. Certains regrettent qu'il n'ait pas pris l'initiative de former un Gouvernement et de traiter avec l'Allemagne. Ce courant s'exprime avec plus ou moins de discrétion dans les journaux paraissant sous la censure. Quelques personnalités politiques ou économiques paraissent s'y être rangées.

La très grosse majorité de l'opinion, au contraire, sait gré au Souverain de la réserve qu'il a observée. L'émotion, rapidement dissipée d'ailleurs, qui s'est répandue lors de l'annonce du départ du Roi pour Berchtesgaden a établi avec une netteté nouvelle que la plupart des Belges sont demeurés ou devenus — hostiles à une politique actuelle de collaboration avec l'Axe.

---

(1) CREHSGM, W3, n° 39.

Ce serait cependant manquer à la fois d'objectivité et de courage que de celer que, dans certains milieux foncièrement patriotes et royalistes (anciens combattants et éléments liégeois notamment) la position du Roi, tout en demeurant exceptionnellement forte, marque une *légère* tendance à s'« user ». On entend parfois aujourd'hui exprimer le regret que le Roi ne soit pas à Londres pour y diriger la poursuite de la guerre contre l'ennemi.

En raison de la gravité que pourrait présenter cette « usure » si elle venait à s'accuser dans l'avenir — car rien n'indique qu'il existe actuellement le moindre danger à cet égard — il est bon d'en rechercher actuellement les causes.

Elles peuvent, semble-t-il, être résumées comme suit :

a) la déception de ceux qui avaient espéré que le retour du Roi à Bruxelles vaudrait à la Belgique une atténuation des rigueurs de l'occupation ;

b) l'impression produite par les discours radiodiffusés de la Reine Wilhelmine qui est en mesure de parler à son peuple alors que le Roi est obligé de garder le silence, et qui peut incarner le principe de la souveraineté et la résistance du peuple hollandais à l'occupant, alors que le Roi, prisonnier de guerre, s'est interdit une telle activité ;

c) les rumeurs sans cesse renaissantes — bien que ne se trouvant jamais fondées sur des faits vérifiés — suivant lesquelles des influences favorables de l'« Ordre Nouveau » s'exerceraient dans l'entourage immédiat du Souverain ;

d) le malaise provoqué par le zèle royaliste des journaux paraissant sous la censure et par certaines mesures de l'occupant telle l'ordonnance interdisant la célébration du 11 novembre mais autorisant celle du 15 novembre, fête du Roi.

Une enquête menée récemment dans une région mi-agricole mi-industrielle du pays wallon a révélé que ces sentiments se retrouvaient, mais de façon isolée, dans les différentes couches de la population.

Par contre, la réserve observée par le Souverain en matière politique a dissipé les préventions de beaucoup de ceux qui redoutaient de le voir s'engager dans la voie tracée par le Maréchal Pétain. Il est hors de doute que le contraste entre cette réserve et l'attitude des dirigeants français a contribué, dans les milieux « flottants » à grandir l'autorité du Roi.

(Bien que la question sorte du sujet traité, on signalera ici que le sentiment de l'opinion belge à l'égard des Chefs de la France Nouvelle

semble pouvoir se résumer ainsi : on est à peu près unanime à respecter la figure du Maréchal Pétain et à rendre hommage à son souci de servir les intérêts de son pays — mais on a tendance à le plaindre plutôt qu'à approuver sa politique. Quant à M. Laval, il est de façon très générale, fort sévèrement jugé et sa personnalité n'inspire aucune confiance à la grosse masse des Belges ; l'action du Général de Gaulle est très diversement appréciée : les uns voient en lui le mainteneur des traditions d'honneur militaire et le futur sauveur de la France ; les autres lui reprochent son manque de discipline, voire sa « trahison » et regrettent en particulier ses attaques contre le Maréchal : il est impossible que l'on se fasse une idée exacte de l'importance respective de ces différents courants ».)

## 2. L'opinion publique en Belgique après un an d'occupation, 15 juin 1941, pp. 23-25 (2)

Le pays, dans son ensemble, continue à faire confiance au Roi et à voir dans Sa personne aussi bien que dans l'institution monarchique elle-même le symbole et la garantie de son unité, de son indépendance et de sa restauration.

La position du Roi n'est cependant plus entièrement ce qu'elle était en juin-juillet 1940.

L'attitude nettement antibelge du VNV a rompu l'unanimité qui s'était manifestée, dans les premiers jours, autour du Souverain. Des leaders nationalistes flamands faisaient alors montre d'un loyalisme parfois tapageur. Aujourd'hui, ils ignorent le Roi. S'ils font allusion à lui, dans leurs meetings, ils se gardent de l'attaquer de front — ce qui ne serait pas du goût de la majorité de leurs auditeurs — mais ils déclarent que « le Roi n'a fait le 28 mai 1940 que son devoir et que le peuple flamand doit poursuivre sa voie propre sans se laisser aller à la sentimentalité ».

Par ailleurs, certains milieux ouvriers sont l'objet d'une propagande communiste qui, sous forme de tracts et de libellés s'en prend à la fois aux allemands et aux anglais mais qui attaque aussi, avec violence, la Monarchie et la personne du Roi.

A ces deux réserves près, on peut affirmer que la grande masse, aussi bien en pays flamand qu'en Wallonie, reste profondément attachée au Roi et à la Dynastie. Cette grande masse présente cette particularité de comprendre à la fois presque tous les adversaires du régime actuel et une fraction des zélateurs de l'Ordre nouveau.

---

(2) CREHSGM, JP 187.

Certes l'élan d'enthousiasme qui avait soulevé le pays au lendemain de la capitulation, du discours de M. Reynaud et de l'assemblée parlementaire de Limoges, s'est quelque peu essouffé. L'exaltation est tombée et, chez ceux qui avaient cru que le retour du Roi à Bruxelles marquait le retour à une vie à peu près normale et à peu près libre, on peut observer une certaine déception.

Il était fatal que l'« explosion » de loyalisme ne se prolongeât pas avec la même fougue. Par définition, une explosion ne dure pas des mois ou des années. Par ailleurs, l'épreuve qui a frappé le pays et l'hostilité croissante à l'occupant ont amené quelques-uns de nos compatriotes à regretter, après coup, que la Belgique ait pratiqué à l'appel du Roi la politique dite d'indépendance.

Le nombre de Belges qui préféreraient que le Roi fût à Londres « où il pourrait guider la résistance et donner des mots d'ordre », est incontestablement en progression, légère peut-être, mais constante.

Dans le peuple, certains comprennent mal un Roi « qui n'agit pas ». Autant l'action personnelle du Souverain le 28 mai avait provoqué l'admiration et la gratitude générale, autant son « inaction » prolongée depuis lors fait-elle peser dans certains milieux un véritable malaise. Quant à la presse censurée, elle donne périodiquement à entendre qu'à son estime le Roi aurait dû depuis longtemps pratiquer une politique collaborationniste et constituer un gouvernement sous l'occupation.

Par un curieux renversement des positions, alors qu'en mai-juin 1940 c'est le peuple qui d'instinct et immédiatement avait acclamé le geste du Roi, tandis qu'il y avait au premier moment des hésitations ou des dissidences chez les intellectuels, aujourd'hui c'est plutôt dans la masse qu'on sent un certain fléchissement tandis que les intellectuels comprennent mieux les avantages qui, du point de vue belge, s'attachent à la présence du Roi à Bruxelles. L'opinion qui, dans ces milieux, semble l'emporter est que, en dépit des apparences, la présence du Roi gêne l'occupant et que nous lui devons le maintien d'une situation plus favorable que celle de la France occupée et de la Hollande pourvue d'un Gauleiter. On ajoute que cette présence, même muette, est une affirmation permanente de l'indépendance et de l'unité du pays. On est convaincu qu'elle facilitera la transition entre l'état de guerre et le régime qui suivra. On oppose la dignité et la réserve d'attitude du Roi à la politique de collaboration pratiquée par le Maréchal Pétain et ce contraste contribue encore à grandir la figure et l'autorité du Souverain.

On reconnaît pourtant communément que la présence du Roi n'est pas sans inconvénient, que l'esprit de résistance et la cohésion des Belges seraient plus forts si le Roi leur adressait des directives de Londres ou du Congo, que les éloges dont la presse censurée et les journaux

allemands entourent parfois le Souverain créent un malaise et desservent la cause de la Dynastie, que la présence du Roi à Bruxelles permet de lui attribuer faussement tel propos ou telle attitude qu'on commentera à l'infini, sans qu'un démenti ou qu'une précision soit possible, ce qui trouble et désoriente souvent une partie de l'opinion. Enfin, dans certains milieux à Bruxelles et en province, c'est devenu un lieu commun que d'affirmer que « le Roi est mal entouré » et que « des influences germanophiles s'exercent autour de lui ».

Toutes ces réactions sont citées ici à raison de l'importance extrême que présente en pareille matière l'observation des plus légères oscillations de l'opinion publique.

Mais elles sont, de toute évidence, dominée par deux faits essentiels :

1. A de négligeables exceptions près, le « problème » du séjour du Roi à Bruxelles, s'il est encore beaucoup discuté, est, à présent, toujours discuté *sans passion* et la population est, pratiquement parlant, unanime à rendre hommage à la noblesse et au sens élevé du devoir envers le pays qui a inspiré la conduite du Souverain, si bien que les réserves s'expriment plutôt sous forme de *regrets* que de *critiques* ou de *reproches*.

2. Si le loyalisme de la population est moins enthousiaste qu'au début et a moins tendance à s'extérioriser, il a certainement gagné en *profondeur*. L'exaltation du lendemain du 28 mai était pour parties à base *sentimentale*, c'est-à-dire fragile. La conviction loyaliste d'aujourd'hui est *raisonnée* et, par conséquent, plus forte. En juin 1940 on voyait surtout dans le Roi « celui qui avait épargné des vies humaines ». Aujourd'hui on voit surtout en Lui la personnification de la Patrie une et souveraine et Celui qui pourra, par-dessus les partis et les races, présider à la restauration du pays.

En résumé, les controverses qui se prolongent au sujet de l'attitude du Roi provoquent à la surface certains *remous* dans l'opinion publique, mais la *vague de fond* reste nettement et puissamment loyaliste. Tout permet de croire que le jour où le pays aurait retrouvé son indépendance, ce courant entraînera irrésistiblement la population tout entière.

### 3. L'opinion publique en Belgique après vingt mois d'occupation, 15 février 1942, pp. 18-20 (3).

En dépit de controverses généralement limitées à des cercles restreints et portant sur des faits ou des considérations accessoires on peut affir-

(3) CREHSGM, W3, n° 39.

mer que, de juin à décembre 1941, la population est restée quasiment unanime à se grouper autour du Souverain et à lui faire confiance pour la Restauration du pays après la guerre. Elle lui savait tout spécialement gré de la réserve, de la dignité de son attitude de prisonnier de guerre, refusant tout contact et toute collaboration avec l'occupant, malgré les invites que lui faisaient périodiquement les journaux censurés.

La publication de la « Belgique Loyale » avait cependant, vers le mois d'août, créé un certain malaise. Ses auteurs défendaient avec tant d'assurance l'idée de la nécessité d'une « dictature royale » qu'on eut, au début, l'impression que leur campagne était inspirée par ce qu'on appelle « le Palais » ou « l'entourage » du Souverain. Ainsi qu'il a été exposé ci-dessus, la brochure provoqua de vives et nombreuses réactions, notamment dans les milieux universitaires de Bruxelles et de Louvain et dans les cercles intellectuels liégeois. Mais on sut bientôt que le tract n'engageait que ses auteurs et que tout parrainage officiel pouvait être démenti de la façon la plus catégorique. Dès lors, l'émotion ressentie dans certaine fraction de l'opinion ne tarda pas à se dissiper.

Des remous auxquels la « Belgique Loyale » donna lieu, on peut tirer la conclusion qu'il existait à ce moment, parmi les Belges animés de sentiments sincèrement patriotiques et loyalistes, deux courants très distincts. L'un, minoritaire, composé surtout de membres de l'aristocratie, d'anciens officiers, de jeunes gens et de femmes, tous convaincus de la nécessité, dans l'intérêt supérieur du pays, de reconnaître au Roi un pouvoir absolu. L'autre courant, fortement majoritaire, composé de la masse des ouvriers, de la quasi unanimité des intellectuels et de tout le personnel politique de l'« Ancien Régime » hostile à toute forme de dictature et persuadé que l'intérêt de la Dynastie et celui de la Nation exigent, au contraire, le maintien du rôle traditionnel du Souverain, tel qu'on le conçoit dans une Monarchie constitutionnelle.

La Fête du Roi, le 15 novembre, a fourni à la population, notamment à Sainte-Gudule, l'occasion de manifester son loyalisme avec une spontanéité et un enthousiasme extraordinaires.

La nouvelle du remariage du Roi, qui fut rendue publique le 7 décembre par une lettre du Cardinal, provoqua un grand trouble dans l'opinion.

On eût préféré ne pas devoir faire mention, dans cet exposé, d'un acte auquel le Souverain a entendu garder un caractère purement privé. Mais il est impossible de nier qu'il ait, en fait, exercé une influence sur l'état d'esprit de la population. Dès lors, le tableau qu'on s'est proposé de brosser de l'évolution de l'opinion publique serait infidèle et incomplet si l'événement était passé sous silence.

Le pays ne s'attendait pas à la nouvelle. Ce fut une stupeur générale. Dans quelques milieux, notamment à la campagne et dans de petites villes, le sentiment dominant fut une joie sincère de savoir qu'après les malheurs qui l'avaient si cruellement frappé, le souverain avait pu retrouver le bonheur.

Mais, dans l'ensemble du pays, cette réaction ne fut qu'exceptionnelle. La très grosse majorité de la population éprouva, au contraire, une réaction toute différente et nettement défavorable, le mariage étant jugé inconciliable avec la conception qu'on s'était plu à se faire du rôle et de la vie d'un prisonnier de guerre.

On a pu observer que ce sentiment de désapprobation, perceptible dans toutes les classes et dans toutes les régions du pays, était particulièrement vif chez ceux qui, jusqu'alors, avaient fait preuve du loyalisme le plus exalté et, notamment, dans certains milieux féminins et groupements d'anciens combattants. Et l'on a cru voir dans leur environnement une application nouvelle de la devise des anciens reîtres : « *Sei der König absolut, Dass er uns' ren willen tut* ».

Beaucoup avaient pensé et espéré que les choses se « tasseraient » rapidement. Mais jusqu'à présent l'émotion, quoique déjà sensiblement atténuée, est lente à se dissiper. Il faudra sans doute attendre quelques temps encore avant de pouvoir apprécier la persistance et la profondeur des répercussions du mariage royal.

Mais on peut, dès à présent, faire en toute objectivité de premières constatations.

D'une part, il n'est pas contestable que le pays, dans son ensemble, s'est trouvé pour la première fois en opposition avec son Roi.

D'autre part, la violence même de la réaction populaire et le fait qu'on ait refusé de reconnaître au mariage royal son caractère d'acte privé défini par le souverain, prouvent en dernière analyse à quel point le pays considère que la vie de la Dynastie est intimement liée à la sienne. Ce n'est donc point un paradoxe que de voir dans ce premier conflit — conflit qui est d'ordre moral et non politique — entre le Roi et le peuple, un témoignage de la profondeur du sentiment monarchique en Belgique. Sur le plan sentimental, la position du Roi n'est certainement pas ce qu'elle était avant le 7 décembre. Sur le plan politique, l'événement a fait renaître dans certains milieux toutes les critiques et les polémiques auxquelles avaient donné lieu la capitulation de l'armée belge et même la politique « royale » d'indépendance. Mais l'immense majorité de la population demeure indifférente à cette exhumation d'un conflit qu'elle estime, quant à elle, définitivement tranché. Elle avait approuvé le Roi et elle reste fidèle à son point de vue.

Le trouble provoqué dans l'opinion a eu, sans conteste, aussi pour effet de mettre un terme à la campagne du petit groupe des « ultras » en faveur d'une dictature royale. L'idée n'est plus, à l'heure actuelle défendue par personne.

Un certain nombre de Belges enfin, avaient vu, le 7 décembre, dans l'annonce du mariage, le prélude d'une abdication. Mais rares sont ceux qui lui attribuent encore aujourd'hui cette portée. Il semble bien que la grosse majorité soit toujours convaincue que le Roi demeure le symbole de l'unité nationale et que l'intérêt supérieur et la Destinée du pays restent étroitement associés à ceux de la Dynastie. On ne trouve en tout cas aucune trace ni aucune ébauche dans le pays entier ni d'un mouvement républicain, ni même du prétendu mouvement « carliste » que les auteurs de « La Belgique loyale » avaient déjà, sans aucun fondement, cru devoir dénoncer comme un danger national.

En bref, si l'exaltation loyaliste, à base sentimentale, a présentement disparu, le loyalisme traditionnel, fondé sur l'histoire et sur la raison, paraît sortir à peu près intact des remous des trois derniers mois.

#### 4. L'opinion publique en Belgique après deux ans et demi d'occupation, 1<sup>er</sup> décembre 1942, pp. 10-12 (4).

La très vive émotion qu'avait provoquée l'annonce inopinée du mariage du Roi s'est progressivement dissipée. Certes, ce mariage est resté « impopulaire », notamment dans les milieux ouvriers et villageois. Mais la réflexion aidant, beaucoup reconnaissent à présent que le Souverain a accompli un acte de caractère absolument privé, qui doit rester sans influence sur les relations traditionnelles du pays avec la Dynastie. Le clergé a beaucoup contribué à ramener le calme dans les esprits. Une brochure imprimée « Léopold III, Roi des Belges », a indiqué de façon vivante les raisons que la nation avait de rester fidèle à son Roi et a répondu aux griefs formulés par une partie de l'opinion. Cette brochure, qui fut assez largement répandue sous une forme qui a paru semi-clandestine, a été dans l'ensemble accueillie avec faveur, bien que certains passages aient froissé certaines susceptibilités. Elle a aussi contribué à l'apaisement.

Le pays demeure, dans ses couches profondes, inébranlablement loyaliste et ceux-là mêmes qui regrettent certaines attitudes ou certains silences du Souverain sont presque unanimes à admettre que l'intérêt national exige que la nation fasse bloc autour du Chef de l'Etat.

---

(4) AGR, Papiers Orts, n° 480.



Il est cependant hors de doute que la prolongation des hostilités affaiblit dans une mesure croissante la position du Souverain. La majorité des Belges, après s'être félicités de voir le Roi demeuré au pays, préférerait aujourd'hui le savoir à Londres ou au Congo. D'autre part, il circule, périodiquement, sur les faits et gestes du « Palais » des échos généralement incontrôlables, mais qui réussissent à créer du malaise ; certains dignitaires de l'« entourage » du Souverain sont l'objet de très vives critiques et l'on entend couramment, même parmi les milieux « modérés » affirmer que tel d'entre eux devra être « liquidé » (*sic*) après la guerre.

Certains articles du « Nouveau Journal », insinuant que la presse censurée jouirait de l'approbation du « Palais », ont fait une impression pénible.

Enfin, l'absence de protestation publique du Roi contre les déportations a provoqué, tout particulièrement dans les milieux ouvriers, une douloureuse déception. Sans doute on commence à savoir que le Souverain a adressé une protestation au Führer. Mais le pays s'attendait à davantage. On continue d'ailleurs à espérer que les sentiments déjà exprimés par le Roi ne tarderont plus à être rendus publics.

Dans un rapport mensuel daté du 18 août, M. Pierre de Ligne, Chef du service d'information du *Soir*, écrivait que l'« indifférence va croissante à l'égard sinon de la monarchie, tout au moins de la personne royale ». Cette appréciation n'est que partiellement exacte. S'il est vrai que l'exaltation loyaliste du début de l'occupation a disparu, le fait que l'opinion est restée extrêmement sensible à tout ce qu'elle sait, ou croit savoir, de l'attitude du souverain ou de son entourage, et que ses réactions sont très vives lorsqu'elle croit y découvrir un manque d'harmonie avec ses propres sentiments, suffit à prouver qu'elle est fort loin d'y être indifférente.

Mais les remous fâcheux qui se produisent dans certains milieux n'empêchent pas le pays de demeurer, dans son ensemble, profondément attaché à la Monarchie. Au dernier *Te Deum* de Sainte-Gudule, auquel assistait, le 15 novembre, une foule énorme, les cris de « Vive le Roi », qui se mêlaient aux cris de « Vive la Belgique » (et aussi pour la première fois, à des cris nouveaux tels que : « Confiance ! Confiance ! ») n'étaient pas sensiblement moins nombreux ou moins vibrants que les années précédentes. Le succès remporté par l'œuvre de la « Gerbe du Roi », qui trouve dans d'innombrables villages — tant flamands que wallons — des collaborateurs dévoués et enthousiastes, et la popularité des « Petits Princes » qui s'atteste par les portraits qu'on aperçoit partout aux étalages ou dans les foyers, sont des indices certains de la constance du sentiment populaire.

La faillite de la politique poursuivie par le Maréchal Pétain a contribué — par contraste — à mettre en lumière la dignité de l'attitude du Roi, se refusant à collaborer avec l'occupant et, bien qu'on manque de précision à ce sujet, on n'ignore pas qu'en de multiples domaines — persécution antisémite, condamnations à mort, etc. — l'action du Souverain et de la Reine Elisabeth a pu s'exercer efficacement, dans certains cas, en faveur de Belges menacés dans leur vie.

Il semble qu'on puisse résumer fidèlement le sentiment de la population en constatant que tout en étant parfois troublée par des circonstances ou des faits qu'elle comprend mal, elle ne demande qu'à crier « Vive le Roi ».

On peut, en tout cas, affirmer qu'on ne trouve dans le pays aucune trace d'un mouvement républicain ou d'une campagne « carliste » ; la question du régime ne se pose pas en Belgique.

##### 5. L'opinion publique en Belgique après trois ans d'occupation, 25 juin 1943, pp. 14-15 (5).

Bien que l'ensemble du pays demeure fidèle au Roi, sa popularité a sensiblement diminué.

Si les échos fâcheux qu'avait provoqué son mariage se sont apaisés chez les intellectuels, on est surpris de constater combien l'émotion persiste, notamment dans les milieux ouvriers, dans les villages d'Ardenne et dans des cercles d'anciens combattants de 1914-1918.

La population dans sa majorité regrette que le Souverain n'ait pas formulé une protestation spectaculaire contre les déportations et, sur un plan plus large, qu'il n'ait pas pris nettement position contre l'occupant. Ce regret, qui n'est chez la plupart qu'un regret, prend chez certains le caractère d'un reproche exprimé avec plus ou moins de discrétion ou de violence suivant les tempéraments et suivant les régions. A Liège, en particulier, le « climat » est peu favorable à la Personne royale.

D'une façon générale, le pays avait d'abord espéré que le retour du Roi à Bruxelles — qui avait été salué avec enthousiasme — lui vaudrait une atténuation de ses souffrances. Ce premier espoir ayant été déçu, il s'attendait à voir le Souverain incarner « l'âme de la résistance ». Ce vœu n'était d'ailleurs qu'une manifestation du profond attachement du peuple belge à la Dynastie, vers laquelle il se tourne d'un mouvement instinctif dans l'épreuve et qui est à ses yeux l'interprète naturel

des sentiments de la nation. Le silence du Roi a donc été pour beaucoup une douloureuse déception. On comprend mal que tandis que le pays souffre et se dresse contre l'occupant, le Palais Royal semble seul à ne pas vibrer à l'unisson.

Mais une minorité d'esprits pondérés observent que la situation du Chef de l'Etat, prisonnier de guerre, lui impose logiquement l'attitude de réserve politique dont il ne s'est pas départi. Ils soulignent que cette attitude même, qui équivaut à un refus de collaboration avec l'occupant, est un désaveu permanent et une condamnation implicite des Belges qui ont lié partie avec l'ennemi.

Ils ajoutent que la lettre du Roi au Président de la Croix Rouge — dont le texte n'a malheureusement pas connu une bien large diffusion — exprime une protestation très nette contre les déportations qu'elle qualifie d'injustes — et qu'on ne peut raisonnablement demander davantage.

Ils sont, au surplus, convaincus que, en dépit des apparences, la présence du souverain a évité et évite encore au pays des maux pires que ceux qu'il subit, notamment la division en deux gouvernements flamand et wallon et qu'elle sera infiniment précieuse au moment de la libération. Ils se disent assurés que l'avenir fera la preuve de la sagesse de l'attitude du Roi et concluent que la véritable grandeur consiste à s'abstenir de gestes faciles qui seraient « populaires », mais sans efficacité pratique, pour garder intactes les possibilités d'action lorsque le Chef de l'Etat pourra reprendre l'exercice de son rôle éminent.

L'incontestable malaise auquel donne lieu l'attitude du Roi, qui est un sujet de division pénible entre Belges, se trouve aggravé par les faits, gestes, propos ou intentions qu'on persiste, à tort ou à raison, à attribuer à certains membres de son entourage immédiat — et aussi par le parti que les journaux acquis à la « collaboration » tirent en faveur de leurs thèses de certaines paroles royales et par le souci que prennent parfois ces journaux de « défendre » le Roi contre les « politiciens anglophiles ».

Il convient d'ajouter que ce malaise ne va pas jusqu'à donner naissance à un mouvement antimonarchique. Ceux-là mêmes qui désapprouvent ou critiquent sans ménagement le Souverain sont quasi unanimes à considérer qu'il serait criminel de soulever la question du régime. Le pays ne tolérerait certainement pas qu'elle fût posée.

On est d'ailleurs d'accord pour estimer que la clarté reviendra dès la constitution du premier gouvernement d'après guerre. Ce n'est, ici, qu'une petite minorité qui prédit que le choix du Souverain fera éclater un divorce grave entre le Roi et la Nation. La très grande majorité est au contraire convaincue qu'il n'apparaîtra à ce moment décisif aucun désaccord et que le malentendu actuel sera aisément et rapidement dissipé.

6. L'opinion publique en Belgique après 44 mois d'occupation,  
1<sup>er</sup> février 1944, pp. 13-15 (6).

Il est particulièrement malaisé de se former une conviction sur les sentiments véritables de la population vis-à-vis du Souverain. Les controverses qui subsistent sur ce sujet délicat soulèvent beaucoup de passion et on entend exprimer les opinions les plus diverses et les plus contradictoires.

Deux Parlementaires, appartenant au même parti et à la même région linguistique, et représentant deux arrondissements voisins, affirmaient récemment, avec une égale bonne foi, le premier que dans sa circonscription « tout le monde était loyaliste » et le second que dans la sienne « tout le monde était hostile à la personne du Roi ».

En réalité, entre les deux fractions extrêmes : le petit groupe — à vrai dire très peu important — de ceux qui demeurent ou sont redevenus partisans d'une action personnelle du Roi, en réaction contre l'omnipotence du Parlement et les abus de la démocratie, et le petit groupe — d'importance fort minime, lui aussi — de ceux qui se déclarent hostiles au Souverain au point de prôner un changement de régime, il se classe une infinité de nuances plus modérées.

Un fait est certain : le Roi n'est plus l'incarnation indiscutée des aspirations nationales comme l'avait été le Roi Albert en 1914-1918 et le Roi Léopold lui-même fin mai 1940, et il est devenu un signe de contradiction entre patriotes belges.

Si l'on va au fond des choses, il semble bien que ce soit encore le mariage du Souverain qui demeure à la base de ce malaise subsistant. Certes, il ne reste plus rien, ou plus grand chose, dans les milieux dirigeants, de l'impression fâcheuse qu'avait provoquée cet événement d'ordre privé. Mais le mécontentement n'a pas disparu dans les couches populaires. En juillet 1943 encore, des villageois ardennais qualifiaient le mariage de « mauvais geste » (*sic*).

A ce premier facteur est venue s'ajouter la déception de beaucoup de Belges en face de ce qu'ils appellent « l'inaction » du Souverain. Traditionnellement accoutumés à voir ses Rois étroitement associés à la vie du pays, à ses aspirations profondes, à ses joies et à ses épreuves, une partie de l'opinion s'étonne et souffre de ne pas voir le Souverain incarner et diriger la résistance à l'occupant. Aussi n'est-ce pas un paradoxe que d'affirmer que le mécontentement qu'on observe dans certaines couches de la population n'est en dernière analyse qu'une manifestation

de son attachement à la Dynastie et du rôle élevé qu'elle lui attribue dans la vie nationale.

Le malaise se trouve accentué par une série de petits faits en eux-mêmes d'importance réduite, mais qui sont exploités dans certains milieux et empoisonnent l'atmosphère. Telle démarche, tel fait ou geste attribué — souvent à tort — à l'un ou l'autre membre de l'« entourage du Roi » est colporté et commenté avec aigreur. On en vient à perdre de vue les données essentielles du problème — tel le refus du Souverain de collaborer en quoi que ce soit avec l'occupant — pour s'attacher à des « infiniments petits ».

La presse clandestine est en majorité peu favorable au Roi ; certains de ses organes observent à son égard une sorte de neutralité. La presse censurée continue à s'abriter parfois derrière les consignes qu'aurait, d'après elle, données le Souverain notamment lorsqu'il invita les Belges à « se remettre au travail ».

Tous ces éléments contribuent à créer autour de la Personne Royale un halo assez trouble et il est hors de doute que le temps n'a pas « travaillé pour Elle ».

Il convient cependant de ne pas verser dans l'exagération et de ne pas confondre les réactions défavorables de certains milieux remuants avec le sentiment profond de la nation.

Il n'est pas niable tout d'abord que le pays flamand dans son immense majorité reste fidèle au Roi. Ce n'est guère que dans les cercles socialistes de Gand, d'Anvers et de l'un ou l'autre centre urbain qu'on rencontre des exceptions à cette règle restée générale.

La situation est très différente dans les régions wallonnes. A Liège notamment le climat est resté plutôt défavorable à la Personne Royale — encore qu'il serait excessif de parler d'un sentiment unanime ou quasi unanime.

A Bruxelles, l'opinion est divisée.

Mais il est capital de noter que, même là où il y a un mécontentement caractérisé, on entend rarement des personnalités disposant d'un poste de commande ou appelées à en occuper un après la guerre, se prononcer en faveur d'un mouvement antimonarchique ou même « antiléopoldien ». Les critiques les plus tapageuses émanent d'hommes qui n'ont ou n'auront pas de responsabilité à exercer. Au contraire, ceux qui savent qu'ils auront des mots d'ordre à donner, se rendent généralement compte du tort qu'ils feraient au pays en soulevant la question du régime à un moment où les efforts de tous les bons citoyens devront s'unir pour relever le pays de ses ruines.

Il est caractéristique à cet égard que les programmes élaborés — officieusement ainsi qu'il s'entend — par les trois grands partis traditionnels

s'accordent pour admettre, de façon expresse ou tacite, que la Belgique doit demeurer une monarchie constitutionnelle.

L'Eglise de Belgique, d'autre part, demeure un rempart de la Royauté.

La jeunesse universitaire, notamment à Liège et à Louvain, demeure fidèle à la personne du Roi. Il en va de même, croit-on, des milieux militaires et spécialement de nos prisonniers.

On a assisté le 21 juillet et le 15 novembre, à Sainte-Gudule notamment, à des démonstrations de loyalisme excédant en ampleur et en enthousiasme ce qu'on avait vu précédemment en des circonstances semblables. Pour la première fois depuis l'occupation, une jeunesse ardente a parcouru les rues de Bruxelles aux cris de « Vive le Roi ! Vive la Belgique ! ». Sans exagérer la portée de cette manifestation, il est raisonnable d'y voir l'expression d'un courant de loyalisme resté vivace parmi les couches profondes de la population de la capitale.

Notons aussi que les avis mortuaires annonçant la mort de Belges tombés dans les rangs de l'aviation britannique ou fusillés par l'occupant portent la mention : « mort pour le Roi et la Belgique » ce qui indique combien, dans les milieux les plus ardemment patriotes le loyalisme demeure indissolublement lié à la fidélité à la Patrie.

Aussi peut-on conclure qu'il n'existe pas, à l'heure présente, de danger sérieux de voir les Belges se diviser au lendemain de la guerre sur la question du régime. On entend fréquemment exprimer l'opinion et le confiant espoir « qu'il suffira que dans les premières heures qui suivront la libération, le Roi fasse entendre les paroles et prenne les décisions qui correspondent aux aspirations et aux sentiments de la nation » pour que le malaise actuel s'évanouisse dans une atmosphère d'enthousiasme patriotique.

Et peut-être pourrait-on résumer d'un mot la situation qui s'observe présentement en parlant d'une incontestable « *mauvaise humeur* » vis-à-vis du Souverain, mais d'une mauvaise humeur qui, si elle va jusqu'à une certaine méfiance ne traduit pas une véritable « *opposition* ».

## 7. L'opinion publique en Belgique durant les derniers mois d'occupation, 1<sup>er</sup> septembre 1944 (7).

Pour la publication de ce rapport, Paul Struye a fait sauter quelques phrases dans deux paragraphes de son texte. Nous publions donc en italiques ce qui entoure les passages omis pour permettre aux lecteurs de les resituer dans le contexte.

IV. *La déportation du Roi* (p. 4).

(...)

*L'émotion — et l'indignation — se sont accrues lorsqu'on a appris que les enfants royaux (auxquels la population est très attachée), avaient eux aussi été emmenés en captivité en Allemagne.*

Bien que des écrits clandestins, à tendance communiste — aient insinué que le Roi avait provoqué lui-même sa déportation, l'opinion est, pratiquement parlant, unanimement convaincue qu'il s'est agi, au contraire, d'une mesure imposée au Souverain par l'occupant, comme suite au débarquement des alliés en France.

*Personne n'a cru à l'explication allemande suivant laquelle c'est pour le protéger contre les bombardements aériens qu'on l'avait emmené en Allemagne.*

(...)

*Elle a fait taire ce qui subsistait de critiques à l'endroit de la précédente intervention du Primat et a été considérée comme un heureux redressement, mettant définitivement fin à un malaise qui avait désorienté et troublé une partie de l'opinion publique.*

La déportation du Roi a ranimé les controverses sur l'attitude adoptée par le Souverain, en mai 1940. Ceux qui avaient regretté son refus d'accompagner le gouvernement en Angleterre — ou de se rendre au Congo — ont tout naturellement triomphé et déclarent que l'exil forcé du Roi marque la « faillite » de sa politique de « présence ». Par contre, la contrainte exercée sur le Souverain et sa famille, a fait apparaître clairement au pays que l'occupant le traitait en ennemi et la conviction de la solidarité qui existe entre le Roi et la Nation s'en est trouvée singulièrement renforcée. Tout compte fait, l'événement a « amélioré » la position morale du Souverain.

*Dans les sphères politiques et juridiques...*

X. *Les problèmes de demain* (p. 7).

(...)

A. *La « remise en marche de l'Etat ».*

*Le malaise qui règne dans de nombreuses sphères trouve son origine dans le fait qu'il n'existe présentement aucune autorité indiscutée, capable de s'imposer à l'ensemble des Belges.*

La personne du Roi n'est pas populaire dans certaines régions et dans certaines couches de la population. L'ensemble du pays lui reste fidèle. L'Eglise et les milieux de droite le soutiennent sans réserve, à bien peu

d'exceptions près. Mais dans beaucoup de milieux de gauche, il règne à son égard une sourde méfiance qui va parfois jusqu'à l'hostilité déclarée. Il est impossible de mesurer la profondeur de ces divers courants. On peut noter, à titre indicatif, que le *Te Deum* du 21 juillet, à Sainte-Gudule, a donné lieu à une démonstration patriotique impressionnante où les cris enthousiastes de « Vive le Roi » dominaient notamment tous les autres.

Il convient de répéter aussi qu'on ne connaît pas de personnalité notoire qui manifeste l'intention de soulever la question du régime. Il n'en reste pas moins que le Souverain ne paraît pas disposer de l'autorité qui lui permettrait de rallier tous les Belges dans un grand élan de confiance et d'unanimité autour d'un programme de rénovation qui lui serait personnel.

*Le gouvernement belge jouit de sympathies nombreuses et le pays...*

